

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 84 / 2022
AB

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : de signer les conventions de mise à disposition du personnel de la CDCHS)

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge décide de signer une convention de mise à disposition d'agents, pour l'année 2022, dans le cadre de travaux de nettoyage en espace vert et en rivière avec les syndicats et communes suivants :

Rivière :

- Syndicat mixte de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary

Espace Vert Nord :

- Germignac
- Pérignac

Fait à Jonzac,

Le 04 FEV. 2022

Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président étant absent,
le Vice-Président : M. Jacky QUESSON